

Les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole sont publiés sur la page "Documents des instances communautaires".

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole
du 17 avril 2026

Objet : Délégation de signature à M. Vincent GENESTE, Directeur au sein du Pôle ressources et à Mme Valérie LAURENT-ROUX, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle ressources à Limoges Métropole.

CONSIDÉRANT que le Président peut donner sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature aux directeurs généraux adjoints, des services et des responsables de service et que cette délégation peut être étendue aux fonctions confiées par l'organe délibérant au Président ;

CONSIDÉRANT que M. Vincent GENESTE assure les fonctions de Directeur des ressources humaines au sein du Pôle ressources ;

CONSIDÉRANT que Mme Valérie LAURENT-ROUX assure les fonctions de Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle ressources ;

ARRÊTÉ


ARTICLE 1er - Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président conformément aux dispositions de l'article L. 520-9 du Code général des collectivités territoriales à M. Vincent GENESTE, Directeur des ressources humaines au sein du Pôle ressources pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la Direction des ressources humaines ;
- Tout bon de commande, y compris sous la forme électronique, toutes conditions générales d'achat et tout ordre de service de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre inférieurs à 50 000 € HT de la Direction des ressources humaines ;
- Documents relatifs et émanant tout dans le cadre des marchés publics de la Direction des ressources humaines ;
- Attestations de service (rap, évaluation de bonne évaluation des prestations (quantité de respect, attention de travaux) d'un prestataire relevant de la Direction des ressources humaines ;
- Attestations d'assuré et certificats de travail pour l'Agence Travail ;
- Certificats sur le nombre d'heures effectuées, pour les agents qui travaillent à l'heure ;
- Attestations d'absence pour le Certificat d'assurance maladie, pour les agents non titulaires en arrêt de travail ;
- Attestations employeur pour les emplois, avec le nombre de jours effectifs travaillés dans l'année ;
- Attestations d'absence pour les congés ;
- États de présence Agence de services et de paiement, pour les contrats aidés avec le titre par mois ;
- Attestations employeur pour des nouvelles qui assurent le prix en charge du déménagement, ou une partie de l'agence immobilière ;
- Certificat attestant des conditions (salaires, rémunérations) d'emploi des agents ;
- État des services pour les congés ;
- Convention de formation ;
- Convention de stage ;
- Contrat de stage ;
- Subvention d'inscription à des organismes de formation ;

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Vincent GENESTE, Directeur au sein du Pôle ressources et à Mme Valérie LAURENT-ROUX, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle ressources à Limoges Métropole

1 DOCUMENT - Publié le 17 Avril 2026

 **28141.pdf**
(.pdf, 161,4 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**